

Grille Tarifaire restauration scolaire

Roannais et commune conventionnées (Riorges, Mably, Le Coteau)	
Quotient CAF inférieur à 450 €	3,00 €
Quotient CAF de 450 € à 900 €	4,50 €
Quotient CAF supérieur à 900 €	5,50 €
Enfants en famille d'accueil	5,50 €
Non-respect du règlement (restaurant scolaire ou périscolaire)	5,50 €

Communes extérieures	
Enfants des communes extérieures non conventionnées	8,00 €
Enfants des communes extérieures inscrits en ULIS*, UEMA* ou en UEEA*	5,50 €
Enfants en famille d'accueil	5,50 €
Non-respect du règlement (restaurant scolaire ou périscolaire)	5,50 €

**ULIS : Unités Localisées d'Inclusion Scolaire *UEMA : Unités d'Enseignement Maternelle Autisme.
UEEA : Unités d'Enseignement Élémentaire Autisme*